

POUR UN ACCÈS À L'ART POUR TOUS

L'association Arts&Publics est chargée, depuis 2013, d'animer la mesure de la gratuité des musées les premiers dimanches du mois.



MARIE CASTAIGNE
Conseillère

« **L**a mesure a 5 ans », nous explique d'emblée Jacques... Remacle, Directeur de l'asbl, « elle fonctionne assez bien, avec des publics très différents. Ce que nous trouvons intéressant et important dans le fait que cette mesure soit générale, c'est qu'elle n'est pas stigmatisante, c'est-à-dire que chaque personne qui veut profiter de la gratuité ne doit pas faire état de sa situation sociale, de sa situation familiale... ce qui permet de mettre les gens dans un climat de confiance. Cela n'empêche pas que d'autres missions plus ciblées existent par ailleurs et doivent se faire »¹.

*Le premier dimanche du mois,
on ne me demande pas ma carte,
on ne me demande pas mon identité*

En 2012, au démarrage de la mesure, 44 musées ont ouvert leurs portes le dimanche. Aujourd'hui, ce sont 144 musées qui, chaque dimanche, accueillent gratuitement les visiteurs. Aux musées publics, qui sont entrés de manière automatique dans le dispositif, se sont ajoutés d'autres partenaires : « des petits musées ont embrayé, qui ouvriraient plutôt sur rendez-vous, et ont trouvé qu'un rendez-vous mensuel plus précis leur permettait de rentrer dans une dynamique de promotion. Des musées privés, comme le musée Hergé par exemple, ont décidé de soutenir la mesure ».

En région bruxelloise, pour toucher les publics les plus éloignés des musées, Arts&Publics a créé le projet « Pour 50c, t'as de l'art » en collaboration avec plusieurs structures culturelles et de nombreuses associations travaillant avec des jeunes, des primo-arrivants ou encore des locataires de logements sociaux. Ces publics ont ainsi l'opportunité de découvrir les musées et de construire ensemble un projet de jeu de société : Le « Tram des musées ». « C'est un projet que nous développons pour le moment sur Bruxelles et que nous souhaitons pouvoir développer en Wallonie. L'appel que je fais aux CPAS, c'est 'contactez-nous, devenons partenaires, montons des projets ensemble'. Nous pouvons leur fournir des moyens d'information, notre guide, et voir comment on peut mettre en valeur auprès de leur public tant la mesure de la gratuité du dimanche que des activités annexes qu'on peut monter ».

¹ La mesure la plus connue permettant l'accès à l'art pour tous est l'action menée « article 27 », dont le nom fait référence à l'article 27 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme : « Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent ». Ce dispositif permet à un public fragilisé d'avoir accès, pour un tarif modéré (1,25 euros), à des manifestations artistiques (théâtre, musique, cinéma, arts plastiques, danse, patrimoine...). Différentes formes d'accompagnement à la réflexion critique et à l'expression artistique s'ajoutent aux missions poursuivies par l'équipe wallonne. Vous trouverez plus d'information à ce propos sur le site www.article27.be ou sur la page Facebook : Article 27.



L'appel que je fais aux CPAS, c'est 'contactez-nous, devenons partenaires, montons des projets ensemble'. Nous pouvons leur fournir des moyens d'information, notre guide, et voir comment on peut mettre en valeur auprès de leur public tant la mesure de la gratuité du dimanche que des activités annexes qu'on peut monter

L'association ne compte pas s'arrêter en si bon chemin : « Il y a encore moyen de développer énormément de choses en annexe au projet, nous voulons faire plus d'animations, tant les dimanches que préparatoires aux dimanches, dans le milieu associatif et les milieux des publics fragilisés. Il y a un témoignage que je cite régulièrement, c'est une dame sans emploi avec deux enfants, qui raconte : 'le premier dimanche du mois, on ne me demande pas ma carte, on ne me demande pas mon identité, je peux rentrer comme tous les visiteurs. J'en suis heureuse et mes enfants aussi' ».

En Wallonie, les prochaines fêtes de la gratuité se dérouleront :

- Le dimanche 3 juin au Musée en Plein air du Sart-Tilman à Liège.
- Le dimanche 5 août au MILL - Musée Ianchelevici à La Louvière.
- Le dimanche 2 septembre au Musée Marthe Donas à Iltre.

Contact : Arts&Publics
Boulevard Audent 18 à 6000 Charleroi
+32 477 44 33 90
info@artsetpublics.be
www.artsetpublics.be

